



**Communauté de Communes
MEUSE & SEMOY**

**Place de la République
08800 MONTHERME**

Tél : 03.24.36.08.61 Fax : 03.24.36.08.94

E-mail : contact@cc-meuse-semoy.com



**SCHEMA INTERCOMMUNAL
DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

2007-2008-2009



I) Introduction et contexte

La Communauté de Communes Meuse et Semoy a choisi d'inscrire le développement économique dans ses priorités.

Ce schéma intercommunal s'articule avec le Schéma Régional et le Schéma Départemental de Développement Economique. Il définit la stratégie et les objectifs de l'intercommunalité en matière économique et ce, au sens large du terme : industrie, artisanat, commerce, services et tourisme.

La situation économique de la Communauté de Communes demeure contrastée :

❖ Des atouts pour l'avenir :

- une situation géographique frontalière (avec la Belgique)
- un savoir faire industriel reconnu
- une capacité d'adaptation à des activités nouvelles qui a déjà fait ses preuves*
- un bassin d'emploi conséquent
- une Zone d'Activité dynamique
- un patrimoine et un environnement naturel exceptionnels
- un important potentiel touristique

❖ Des problèmes actuels importants :

- Des industries à trop forte dominante métallurgique et dont beaucoup travaillent partiellement ou totalement pour la sous-traitance automobile (dépendance des donneurs d'ordres, du coût de la matière première, etc...)
- Un secteur tertiaire insuffisamment présent sur le territoire
- Un taux de chômage très élevé (environ 16%)
- Peu de relation industries/ recherche
- Un tissu industriel encore trop imbriqué dans le tissu urbain
- Peu de places facilement aménageables pour créer des zones d'activités (configuration des vallées, plan de prévention des risques et inondations...)
- Difficultés de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de développement local
- Difficulté d'inscrire dans les mentalités le concept d'accueil touristique
- Difficulté de dresser des échanges de proximité avec les entreprises, les artisans, commerçants...

* Exemple : la Maroquinerie des Ardennes



II) Nos objectifs

Il nous semble nécessaire d'agir et d'organiser au niveau local des actions concrètes visant à :

- 1) Renforcer l'attractivité économique du territoire**
- 2) Accompagner les entreprises et les porteurs de projet dans leur démarche d'investissement**
- 3) Mener une politique offensive de promotion du territoire**
- 4) Favoriser la diversification des entreprises et l'implantation du secteur tertiaire**
- 5) Favoriser l'innovation et l'excellence industrielle**
- 6) Favoriser l'insertion économique des publics en difficulté**
- 7) S'appuyer sur le développement touristique pour accroître le développement économique**

De ces objectifs fondamentaux, la politique économique de la Communauté de Communes Meuse et Semoy décline un ensemble de programme d'actions, dont la portée doit s'inscrire à court ou moyen terme.

Rappel :

Il convient de préciser également que cette politique s'inscrit dans des logiques partenariales fortes avec le Pays des vallées de Meuse et Semoy, le Conseil Régional Champagne-Ardenne, le Conseil Général des Ardennes et l'Union Européenne.



Axe 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire

a) Modernisation et embellissement de la Zone d'Activité Intercommunale existante (Braux) :

- Rénovation de la voirie
- Aménagements paysagers
- Apport du très Haut Débit

b) Création et/ou extension de nouveaux espaces économiques

Au regard de la situation actuelle (nombreuses industries encore imbriquées dans le tissu urbain et/ou située en zone inondable) et de notre volonté de proposer des espaces aménagés pour accueillir de nouvelles entreprises, il est indispensable de créer à court terme de nouveaux espaces économiques.

- Extension de la Zone d'Activités Braux sur un nouveau secteur (Braux V)

**- Création d'une Zone d'Activité sur le secteur de la Semoy
(Étude de faisabilité en cours)**

c) Amélioration du cadre de vie des habitants

- Réhabilitation des Centres Villes et/ou Cœurs de Villages en lien avec le commerce et les artisans locaux

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

- Centre Culturel de la Métallurgie Ardennaise

- Développement d'équipements structurants : piscine intercommunale

- Traitement des friches industrielles : friches LACROIX (Deville), friche VAUCHER (Bogny-sur-Meuse)



Axe 2 : Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement et les porteurs de projets

a) Création d'un poste de chargé de mission développement économique

Il a été indispensable que la Communauté de Communes engage un Chargé de Mission Développement Economique dont le travail portera exclusivement sur le développement économique. C'est pourquoi la structure doit, pour se faire, obtenir des aides pour cette mission d'ingénierie.

En effet, l'expérience a montré qu'une seule personne référente est nécessaire afin d'assister, d'informer, d'aider à la reconnaissance des savoir-faires, d'organiser les partenariats au niveau d'éventuels investissements sur le territoire intercommunal (sorte de chaperonnage).

Cette personne « relais » trouve naturellement sa place à l'échelle de l'intercommunalité

b) Opération pour la revitalisation des commerces et de l'artisanat

Les commerçants et artisans s'avèrent aussi être le cœur vivant de nos communes aussi, il serait nécessaire de mettre en œuvre une seconde ORAC, à l'échelle du Pays par exemple.

Axe 3 : Mener une politique offensive de promotion du territoire

☞ Moyens humains :

Poste de Chargé de Mission Développement Economique

☞ Moyens techniques :

- Site Internet performant
- Réalisation et diffusion d'une plaquette triptyque, claire sur les possibilités d'accueil pour les entreprises (locaux, terrains, bureaux...)
- Mise en place d'une signalétique commune à tous les espaces économiques (totems de 4m de haut sur 1,20m de large)
- Aide et dynamisation de l'Union Commerciale des 2 Vallées



Axe 4 : Favoriser la diversification des entreprises et l'implantation du secteur tertiaire

☞ Moyens humains :

Poste de Chargé de Mission Développement Economique

☞ Moyens techniques :

- Sensibiliser et interpeller la « diaspora ardennaise »
- Favoriser la création « d'ateliers relais » par le secteur privé (éventuellement la Communauté de Communes pourrait également être Maître d'œuvre d'une telle opération)
- Contacter directement des entreprises ciblées : services aux entreprises, services à la personne, secteur du NTIC, énergies renouvelables...
- Mise en place de prêts privilégiés (en négociation actuellement avec des établissements bancaires)

Axe 5 : Favoriser l'innovation et l'excellence industrielle

☞ Moyens humains :

Poste de Chargé de Mission Développement Economique

☞ Moyens techniques :

- Organisation de rencontres entre les secteurs de la recherche (CRITT-MDTS) et industriels
- Organisation de séminaires, d'exposés, de conférences en utilisant au mieux les locaux à disposition sur le territoire (en liaison avec le Centre Culturel de la Métallurgie Ardennaise créé sur le territoire)



Axe 6 : Favoriser l'insertion économique des publics en difficultés

☞ *Moyens humains :*

Poste de Chargé de Mission Développement Economique

☞ *Moyens techniques :*

- Soutien à l'Association des Bords de Semoy et à ses chantiers d'insertion
- Mettre en relation les entreprises du territoire et les salariés de l'ABS
- Instaurer sur le territoire des permanences « guichets uniques » sur les possibilités de formation, l'emploi, l'accès aux droits...

Axe 7 : S'appuyer sur le développement touristique pour accroître le développement économique

(par le biais du Pôle d'Excellence Rurale labellisé en juillet 2006)

☞ *Moyens humains :*

Poste de Chargée de Mission Développement Economique

☞ *Moyens techniques :*

- *Aménagement de points de vue attractifs et du site des 4 Fils Aymon*
- *Réhabilitation du Centre d'Initiation à la Nature en gîte*
- *Extension et réhabilitation du Centre Culturel de la Métallurgie Ardennaise*
- *Création d'un Office du Tourisme Communautaire*
- *Mise en œuvre d'une politique et communication touristique*
- *Création de séjours clés en main*
- *Favoriser une reconnaissance des acteurs touristiques du territoire (Label Ardennes de France)*
- *Création de plaquettes promotionnelles touristiques*